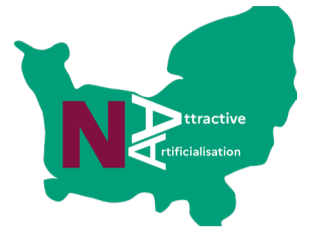


La sobriété foncière : une force pour nos territoires

Moins d'artificialisation
pour une **Normandie plus** attractive



Le pôle médical de Creully Commune de Creully

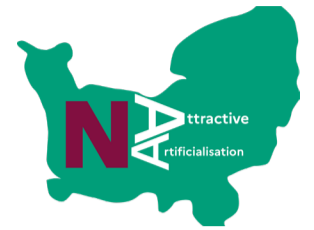
Un pôle médical sera implanté en plein cœur du centre historique de la ville, évitant ainsi l'extension urbaine sur des terres agricoles.

Le programme commercial ou d'équipement public doit s'adapter au site dans lequel il s'implante.

www.normandie-artificialisation.fr

La sobriété foncière : une force pour nos territoires

Moins d'artificialisation
pour une **Normandie plus** attractive



Nom du projet	Le pôle médical de Creully
Localisation	Creully Communauté de communes Seules Terre et Mer
Département	Calvados
Typologie de territoire	Territoire rural
Descriptif du projet	<p>Le projet d'un pôle médical était initialement prévu sur des terres agricoles en limite du bourg à proximité, d'un centre commercial. Il a finalement été implanté sur un terrain libre au cœur du village, générant une réflexion sur la revitalisation du cœur de bourg, de l'usage du château médiéval et d'espaces publics délaissés. L'opération portera sur la valorisation des espaces publics :</p> <p>1/ Valoriser, déambuler</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir un maillage piéton continu dans le cœur de bourg reliant les équipements (axe de vie) • Valoriser les vues vers le grand paysage et le château (tenir compte de la démolition future du centre médico-social) • Valoriser l'image de Creully et son patrimoine (arbres, venelles, places, pierres...) • Renforcer la monumentalité de l'allée cavalière de la Place du château, son histoire... • Hiérarchiser les espaces publics, des typologies, et les usages des places • Valoriser l'entrée du château depuis le centre bourg (usage piéton) • Définir une implantation du projet du PSLA dans son environnement architectural et paysager sensible <p>2/ Accéder, accueillir, se garer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser des liaisons piétonnes avec les nouveaux usages des places (équipements, commerces, dessertes de bus scolaires et verts) • Interroger le plan de circulation, l'accès à l'équipement du PSLA depuis la rue de Tierceville (Usage Piéton et VL) • Créer un parking paysager pour le PSLA et interroger l'autre partie en stationnements afin d'offrir un espace polyvalent ou évolutif. • Hiérarchiser les flux de circulation, les stationnements rue de Tierceville et au carrefour RD/Place Paillaud • Proposer une nouvelle offre de stationnements en fonction des nouveaux besoins des habitant-es : accès au PSLA, accès aux commerces, vie de quartier et animations ? • Anticiper l'implantation potentielle d'habitations sur la parcelle au nord <p>3/ Animer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir un cheminement continu (axe de vie) identifiable entre les équipements • Proposer une animation et une valorisation de la Place Paillaud • Valoriser la vie de quartier et les commerces existants par un aménagement cohérent avec les usages des habitant-es Place Paillaud (stationnements minute par exemple) • Créer une accroche avec l'entrée du site du Château sur la place Paillaud et la Place du Château
Vocation du projet	Offre de santé
Contractualisation	Une convention de co-maîtrise d'ouvrage a été signée entre la commune et l'EPCI, la communauté de communes Andaine-Passais pour co-financer ce projet.
Principes mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • recomposition spatiale, • optimisation foncière : limitation de l'extension urbaine par l'utilisation d'une dent creuse.